

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 21 décembre 2018 à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Rochepeule s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Marie FOUTRY, le vendredi 21 décembre 2018 à 18h30

Présents : Pierre BARNIER, Edith CHANTRE (arrivée à 19h05), Pascal DELORME, Jean-Marie FOUTRY, Danielle PLOYE, Nadège ROCHEDY, Yves SABATIER.

Absente : TETE Emilie

Secrétaire de séance : Danielle PLOYE

Ouverture de séance à 18h35.

Compte-rendu du 09 octobre 2018.

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 09 octobre 2018.

La délibération de création du poste d'adjoint administratif 2C/Adjoint administratif Principal 2C n'a pas été prise donc le poste n'a pas été créé.

Suite à cet ajout le Maire propose l'adoption de ce compte-rendu.

Vote à l'unanimité pour l'adoption du compte-rendu du Conseil Municipal du 09 octobre 2018.

Indemnité de budget et de conseil du Trésorier Payeur du Cheylard

Le Maire fait lecture du courrier de Mme VASQUEZ et propose d'accorder une indemnité de conseil au taux de 60% (indemnité calculée sur la base de 295,93 €, montant brut calculé sur les dépenses 2017) conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel en cours, ce qui donne un montant de 177,56 €.

Vote à l'unanimité pour fixer l'indemnité de budget et de conseil au Trésorier Payeur du Cheylard au taux de 60%, soit 177,56 €.

Convention SAUR poteaux incendie

Mme Ploye explique que la vérification et l'entretien des poteaux incendie incombe désormais aux communes. La SAUR nous a fait parvenir une proposition de convention pour réaliser ces nouvelles prestations (tarif identique de la part de la SAUR pour toutes les communes de l'ancien canton du Haut Vivarais).

Le conseil accepte à l'unanimité de signer la convention avec la SAUR pour le suivi des poteaux incendie de la commune.

Fin d'année, Employés Communaux

En guise de cadeau de fin d'année, le maire et le conseil municipal offriront des cartes KDO aux agents communaux.

Fermeture de la Bibliothèque municipale

La Bibliothèque municipale a fermé le 13 décembre 2018. La bibliothèque départementale est venue reprendre les livres et le matériel lui appartenant

Contrat nouveau secrétaire de mairie

Après avoir étudié les candidatures reçues pour pourvoir le poste de la secrétaire de mairie démissionnaire, le Maire et la 1^{ère} adjointe ont reçu trois personnes en entretien. La candidature d'André DELAYGUE a été retenue, un contrat a été signé pour trois ans avec une période d'essai de 3 mois. André DELAYGUE assure les fonctions de secrétaire de mairie depuis le 6 décembre 2018.

Habitat regroupé

Le Maire informe le conseil qu'il a une réunion le 11 janvier 2019 avec Ardèche Habitat (bailleur social) qui doit étudier et faire des propositions pour la réhabilitation de l'Hôtel Mounard.

Voirie

Yves SABATIER informe le conseil qu'un technicien va chiffrer les travaux nécessaires pour entretenir et/ou remettre en état la voirie communale. Une ébauche du projet 2019 est en cours.

Profil de baignade

Le maire doit contacter Mme Nelly CHATEAU. Ce point est reporté au prochain conseil municipal.

Recrutement agent recenseur et contrat de travail

La candidature d'André DELAYGUE a été retenue. Le recensement sur la commune de Rocheпаule se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019.

Demande concession Caverne

Le conseil municipal refuse la demande d'une concession caverne au cimetière de La Chapelle sous Rocheпаule en dehors des concessions numérotées.

Questions diverses :

- Le maire soulève le problème du départ d'un médecin de St Agrève qui n'est pas remplacé à ce jour.
- L'appartement de la Poste est libre, la municipalité va procéder à sa rénovation avant de le remettre en location.
- La présidente de l'association Rocheпаule en fête souhaite passer la main, une AGE est prévue en janvier
- Les vœux de la municipalité auront lieu le samedi 12 janvier à 11h00, un buffet sera organisé.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 21h30.